

L'einterrião

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 18

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en boule sur ses genoux. Un livre gisant à terre sur le tapis indiquait le soporifique d'où provenait cette somnolence.

« Elle y perdra de ne pas apprendre tout ce que je vous prie de me conter, mon cousin, sur ces curieuses peintures que vous allez voir chaque jour au château de Bry. Nous en savons peu de chose, mais nous en avons beaucoup raisonné, Isabelle et moi, comme l'on fait à propos de toute nouveauté. Isabelle prétend que ce doit être lugubre, ce défilé de figures noires sur le fond blanc des murs ; et moi je crois que l'œil du spectateur n'étant plus amusé par les couleurs, distingue mieux la noblesse ou la vulgarité comique des lignes de la forme. Vous allez décider entre ces deux opinions en l'air, mon cousin ; car je m'en rapporterai à vous, puisque vous êtes éclairé de visu sur la valeur ou l'absurdité de l'innovation établie au château de M. Étienne de Silhouette. »

Il y avait fort à dire, dans l'un et l'autre sens ; Angélique ne se déclara pas édiflée après la description que lui fit le chevalier. C'est que lui-même ne savait trop en somme s'il n'y avait pas du chimérique dans cette assertion de M. de Silhouette, que les couleurs nous abusent sur les incorrections des formes, et que la ligne pure assigne seule le caractère fondamental des corps.

— Il y a un moyen de nous en assurer, lui dit la jeune fille. Puisque vous avez tenu le crayon au château de Bry, éclairons Isabelle de façon à ce que vous preniez son ombre sur le mur.

— A merveille ; je suis pour cette expérience, répondit le chevalier ; mais j'aimerais mieux tracer la vôtre. Vous y prêtez-vous ? »

Isabelle dormait profondément, car elle ne fut pas réveillée par les allées et venues des préparatifs de l'opération.

Lorsque l'ombre du profil d'Angélique se dessina en noir sur la large feuille de papier blanc fixée à la boiserie, la surprise du chevalier fut si grande que son crayon hésita bien des fois à tracer les traits qui devaient matérialiser cette ombre fugitive. Les théories de M. de Silhouette sur les révélations de la forme pure s'imposaient au dessinateur. Quoi ! tel était le profil de cette Angélique imposante de gravité, et qu'il accusait de pédanterie !... Des traits mignons d'où s'exhalait une impression de naïveté, d'exquise malice, une bouche entrouverte pour le sourire, et sur le tout, l'adorable prestige d'une gaieté de jeunesse. Quoi ! c'était là la vraie Angélique ; et il n'avait pas su la deviner.

Il resta si longtemps absorbé par ses regrets que la jeune fille fatiguée de l'immobilité de la pose lui dit enfin :

— Ce n'est pas encore fini ? Pardonnez-moi, je suis lasse.

Elle tressaillit de surprise, quand son cousin sortit de son immobilité pour venir se jeter à ses genoux en lui disant avec le plus grand désordre d'esprit et d'expressions :

« Hélas ! oui, c'est fini, Angélique, et notre oncle n'a que trop raison : je suis un sot. Ah ! pourquoi n'avez-vous pas ri plus souvent devant moi ! Que maudits soient et M. de Silhouette avec sa science funeste, à qui je dois de savoir ce que j'ai perdu, et le président de Boves, et mon oncle qui s'est trop pressé, et surtout moi-même avec mes préventions. Il ne me manque plus que de vous voir rire de mon désespoir pour m'achever. »

Angélique riait en effet, mais de ce rire tendre qui compatit aux émotions vives dont le mystère ne s'est pas encore révélé ; quelques heures plus tard, ce fut avec une gaieté plus profonde qu'elle demanda pardon au marquis des pas inutiles qu'il avait faits en sa faveur ce jour-là. Elle et le chevalier s'étaient si bien entendus à la suite de l'expérience de l'ombre sur le mur qu'il ne leur restait plus qu'à solliciter l'assentiment de leur tuteur.

« Je suppose, dit le marquis en montrant le profil tracé au crayon, que le chevalier fera don de ce croquis à son ami M. de Silhouette.

— Non, monsieur, repartit vivement le chevalier ; il est mien comme Angélique sera mienne, grâce à votre bonté.

— Tu veux dire grâce à l'invention de ce vieux fou de contrôleur, qui commence à se répandre dans Paris au point que la mode s'en mêle ; on met déjà en étalage chez les marchands, je l'ai vu aujourd'hui, des bonbonnières, des éventails et autres menus objets ornés de profils noirs, qu'on se permet d'appeler silhouettes, du nom de leur inventeur, de sorte, mes enfants, que vous êtes les premiers à inaugurer cette vogue. Puisque je suis, — comme qui dirait, — le patriarche de la chose, je ne m'en vanterai pas en public, mais je constate entre nous que votre bon accord est un mariage à la silhouette. Puisse-t-il être sans ombre noire, quoiqu'une ombre sur le mur l'ait décidé. » S. BLANDY.

De la question sociale. — Tel est le titre d'une brochure que nous venons de recevoir de M. B. Benda, éditeur, et qui ne peut manquer, nous semble-t-il, de faire sensation. Elle contient le texte d'une conférence faite à l'association universitaire de Turin, par un éminent littérateur italien, M. Edmond de Amicis, dont la chronique de la *Bibliothèque universelle* nous entretenait dans sa livraison d'avril. Nous n'avons jamais rien lu d'aussi élevé, d'aussi sage et d'une éloquence plus persuasive, sur cette grande question sociale qui agite depuis si longtemps les esprits et préoccupe tous ceux qui ont à cœur l'amélioration des classes souffrantes. On lit cette brochure tout d'un trait et avec un intérêt croissant, tant l'auteur y discute calmement, dignement et avec une sincère conviction ces questions brûlantes où tant d'autres se passionnent et se fourvoient. — En vente chez l'éditeur, dans toutes les librairies et au bureau du *Conteur*. Prix : 60 centimes.

L'einterrião.

Noutre n'einterrião est on pourro hommo que n'a pas adé à fèrè ào cemetero, et à part lè foussès que l'a à crosà, ye va ein dzornà decé, delé, tot ein fa-seint son pliantadzo, et quand l'ovradzo ne va pas et que l'hivai est du, l'a prào mau à veri et tornà.

— Coumeint cein va-te, lo comerce ? l'ai fà l'autro dzo onna cognissance que lo reincontré.

— Holà ! se repond, cein ne va pas foo. L'hivai a été crouïo, que n'é quasu min z'u dè dzornà ; ma fenna a été pè lo lhi la pe granta eimpartià dáo teimps, et mè truffès ont dzalà. N'est què la moo que m'a fé vivrè.

Le dzenelhiès sont dái dzenelhiès.

C'est on bio affèrè què l'instruqchon ; mà portant faut pas allà trào liein ; et quand oquiè a on nom que tsacon cognai, ne faut pas ein mettrè dái z'autro, ká cein pào eimbètà et mettrè à l'affront cliiào que lè cognaissent pas.

Po no z'autro, lè caïons sont dái caïons ; lè modzès sont dái modzès et lè pernettès sont dái pernettès. Tsacon lo sà, et l'est tot cein qu'ein faut. On ne sè trompè pas et on ne preind pas onna cabra po on bourisquo. Eh bin, lè dzeins que sè bragont su l'instruqchon sè conteintont pas dè cliiào noms et ne diont te pas ài caïons dái pachidermes, et ài modzès dái mamifères ! et dinsè tot dáo long po lè z'autrès bitès, que cein n'a pas lo fi, ká cliiào z'animaux restont lè mémo.

A la derraire esposechon d'osés, dè dzenelhiès et dè lapins que y'a z'u per dézo la Grenetta à Lozena, on régent l'ai sè promenàvè avoué se n'écoula et l'esplivàvè ài z'einfants lo nom dè ti cliiào z'eimplioumà, et l'ao desai, ein l'ai montreint dái dzenelhiès eincllioutès dein 'na galéza dzenelhire ein fi d'artsau :

— Ces'poules, mes enfants, appartiennent à la famille des gallinacées !

— Oh pardonnez-moi, que l'ai fà on gaillà qu'étai perquie et por quoui lè dzenelhiès sont dái dzenelhiès, ces poules n'appartiennent pas à la famille que vous dites, elles sont à Dávi Pache, d'Epalinges.

Les chapons.

Un ancien et rusé cuisinier, qui a été pendant de longues années au service d'une riche famille de Paris, vient de rentrer au pays. Il nous raconte cette méchante farce jouée à sa maîtresse, farce qui démontre éloquemment, selon lui, la vérité du proverbe : « A chacun son métier ; il faut que tout le monde vive. »

La noble dame voyant les chapons cotés 10 francs, 9 francs au moins sur les comptes de son cuisinier, comptes qu'elle acquittait du reste avec une régularité parfaite, voulut un jour tenter de prouver à son ancien serviteur qu'elle payait sa volaille beaucoup trop cher. Elle se rend donc au quai des Augustins, voit des centaines de volatiles bien gras, bien plumés, bien dressés, en choisit un parmi ceux que les marchands lui présentent à la portière de son équipage, demande le prix et se flatte de ne payer que six francs un chapon magnifique. Rentrée à la maison, madame fait appeler son cuisinier et lui dit :

— En passant par hasard sur le quai j'ai vu des chapons superbes, et il m'a pris fantaisie d'en acheter un ; le voilà.

— Madame l'a payé ?...

— Six francs.